



INSTITUTS DE FORMATION
Simone VEIL
(IFSI - IFAS - Formation Continue)

DEMANDE DE DISPENSE
D'ENSEIGNEMENT FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS

Système de classement :
10 ENR
Version N°2
Date de rédaction : 14/09/2021

ANNEE SCOLAIRE :

A RETOURNER AU SECRETARIAT AU PLUS TARD LE :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Dossier réceptionné par	
Date	
Cachet	

En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 16 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier :

« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail (obligatoire) :

PIECES A JOINDRE

- La copie d'une pièce d'identité
- Le(s) diplôme(s) originaux détenu(s)
- Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées au 2° de l'article 7
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers
- Le contenu détaillé des enseignements suivis antérieurement



INSTITUTS DE FORMATION
Simone VEIL
(IFSI - IFAS - Formation Continue)

DEMANDE DE DISPENSE
D'ENSEIGNEMENT FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS

Système de classement :
10 ENR
Version N°2
Date de rédaction : 14/09/2021

VEUILLEZ LIBELLER PRECISEMENT LES ENSEIGNEMENTS DONT VOUS DEMANDEZ LA DISPENSE

Semestre	UE	Enseignement

Je demande à bénéficier d'une dispense d'enseignement au vu de mon cursus et/ou de mes acquis antérieurs.

Date :

Signature de l'étudiant :



INSTITUTS DE FORMATION
Simone VEIL
(IFSI - IFAS - Formation Continue)

DEMANDE DE DISPENSE
D'ENSEIGNEMENT FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS

Système de classement :
10 ENR
Version N°2
Date de rédaction : 14/09/2021

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Nom :
Prénom :

Dossier réceptionné par	
Date	
Cachet	

**DECISION DE LA SECTION COMPETENTE POUR LE TRAITEMENT PEDAGOGIQUE
DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES ETUDIANTS**

En application des textes réglementaires de référence (voir page 1), la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants du décide :

- La dispense des enseignements suivants :
 - UE : Semestre : Intitulé :
.....
 - UE : Semestre : Intitulé :
.....
 - UE : Semestre : Intitulé :
.....
 - UE : Semestre : Intitulé :
.....
 - UE : Semestre : Intitulé :
.....
 - UE : Semestre : Intitulé :
.....
- Pour l'année universitaire :
- Pour l'ensemble du cursus de formation en soins infirmiers

Le refus de la demande de dispense d'enseignement

Nom du Président de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants :

.....

Date :

Signature :